

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Courcelles, tenue le sixième jour de juillet 2020 à 20h à la salle du conseil municipal en respectant la consigne du 2 mètres dans le but de prévenir la propagation du coronavirus. La séance se tient à huis clos, les citoyens ayant été invités à faire parvenir leurs questions ou interventions d'avance par courriel ou téléphone.

Sont présents:

Siège #1 - Gino Giroux
Siège #2 - André Drouin
Siège #3 - Diane Rancourt
Siège #6 - Renaud Gosselin

Est/sont absents:

Siège #4 - Patrick St-Pierre
Siège #5 - Martin Boulanger

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Francis Bélanger. Mme Renée Mathieu, dir. gén. et sec-trés., assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

20-312

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: André Drouin

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Séance ordinaire du 1er juin 2020

4 - ADOPTION DES COMPTES

4.1 - Dépenses et salaires de juin 2020

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - LECTURE DU COURRIER

6.1 - Appui à la municipalité de Lambton: demande au CIUSSS

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 - Garde du lieu où sont entreposées les archives

7.2 - Tenue des prochaines assemblées de conseil

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 - Achats d'immobilisation en Sécurité Incendie

9 - TRANSPORT

9.1 - Engagement de crédits

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

10.1 - Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

10.2 - Traitement de la matière compostable

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

12.1 - Lumières de rue

12.2 - Aménagement façade Hôtel de Ville

13 - LOISIRS & CULTURE

13.1 - Entente d'occupation: Maison & Atelier Tardif

13.2 - Acte d'acquisition de biens meubles

13.3 - Clôture Parc jeux d'eau & protections poteau terrain balle (3)

13.4 - Festivités du 17 juillet

13.5 - Achat de t-shirts pour bénévoles

14 - VARIA

14.1 - Entente de services: lot 4023915

14.2 - Collectes feu

14.3 - Avis de motion: modification au règlement no 12-350 pour ajouter les chats

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20-313

3.1 - Séance ordinaire du 1er juin 2020

Copie du procès-verbal de cette séance a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le procès-verbal de cette séance soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

4 - ADOPTION DES COMPTES

20-314

4.1 - Dépenses et salaires de juin 2020

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : André Drouin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 187 496,43\$ plus 17 885,84\$ en salaires pour la période 6.

ADOPTÉE

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question reçue.

6 - LECTURE DU COURRIER

20-315

6.1 - Appui à la municipalité de Lambton: demande au CIUSSS

ATTENDU QUE la municipalité de Lambton demande au CIUSSS de l'Estrie l'amélioration de l'établissement du CHSLD et CLSC de Lambton;

ATTENDU le manque de lits en CHSLD sur le territoire, contraignant nos aînés vulnérables à l'éloignement et au déracinement;

ATTENDU le manque d'espaces pour accueillir des équipes multidisciplinaires dans les locaux du CLSC de Lambton;

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles appuie la municipalité de Lambton dans sa

demande au CIUSSS de l'Estrie pour le renouvellement de l'établissement CHSLD et les locaux du CLSC.

ADOPTÉE

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

20-316

7.1 - Garde du lieu où sont entreposées les archives

ATTENDU QU'en référence à l'article 199 du code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier a la garde de tous les documents, registres, etc. que constituent les archives;

ATTENDU QUE d'autres personnes possèdent les clés du lieu où sont entreposées les archives, et qu'il y a lieu de les autoriser;

Il est proposé par : André Drouin

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE les personnes autorisées à posséder la clé du local où sont entreposées les archives sont :

Mme Renée Mathieu, dir-gén/sec-trés.

M. Francis Bélanger, maire

Mme Magali Veilleux, adjointe adm.

M. Jean-François Boulet, inspecteur en bâtiment et environnement

Mme Karen Lessard, responsable des loisirs, de la culture et des communications

De ce fait, la garde des archives ne peut relever entièrement de la directrice générale/secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE

7.2 - Tenue des prochaines assemblées de conseil

Information est donnée que le Ministère autorise dorénavant la tenue des séances publiques, la séance d'août sera donc ouverte au public, le respect des consignes sera appliqué.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

20-317

8.1 - Achats d'immobilisation en Sécurité Incendie

ATTENDU QU'un conteneur pour les pratiques a été budgété au plan triennal d'immobilisation du SSI de la Haute-Beauce;

ATTENDU les soumissions reçues;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles accepte la soumission de Conteneurs Maritimes P.R. au coût de 3 250\$ incluant déchargement. Le conteneur sera installé sur le territoire de la municipalité de St-Évariste.

ADOPTÉE

9 - TRANSPORT

20-318

9.1 - Engagement de crédits

Il est proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: André Drouin

QU'une dépense de 5 000\$ soit autorisée pour diesel, de 1 600\$ pour filet protecteur volleyball, de 1000\$ pour un système d'avertissement sonore et visuel de benne sur les 2 camions et de 500\$ pour divers accessoires

ADOPTÉE

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

20-319

10.1 - Volet 1 du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Courcelles a pris connaissance du cadre normatif détaillant les règles et normes du PPASEP;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Courcelles désire présenter une demande d'aide financière au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques dans le cadre du volet 1 du PPASEP afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Municipalité de Courcelles autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 1 du PPASEP;

QUE madame Renée Mathieu, dir.gén., soit autorisée à signer les documents de demande de subvention relatifs à la réalisation de l'analyse de la vulnérabilité des sources d'eau potable de la municipalité dans le cadre du volet 1 du PPASEP.

ADOPTÉE

10.2 - Traitement de la matière compostable

Informations apportées par la directrice générale

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

20-320

12.1 - Lumières de rue

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: André Drouin

QU'un achat de 20 luminaires dell soit autorisé pour remplacement de luminaires défectueux.

ADOPTÉE

20-321

12.2 - Aménagement façade Hôtel de Ville

Proposé par: Diane Rancourt

Appuyé par: Gino Giroux

QU'une dépense de 10 000\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de 3 mats et drapeaux ainsi qu'un ilot de pierre et aménagement paysager au pied, le tout à être installé par nos employés en façade de l'Hôtel de Ville.

ADOPTÉE

13 - LOISIRS & CULTURE

20-322

13.1 - Entente d'occupation: Maison & Atelier Tardif

ATTENDU QUE la Municipalité accepte de mettre en valeur l'Atelier & la Résidence Tardif ;

ATTENDU QU'il y a lieu de conclure une entente avec le mandataire de la propriété du 105 avenue Ste-Martine;

Il est proposé par: Gino Giroux

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer la convention de bail de la maison et l'atelier Tardif avec M. Germain Tardif, représenté par M. Jean-Claude Lachance.

ADOPTÉE

20-323

13.2 - Acte d'acquisition de biens meubles

ATTENDU QUE le propriétaire du 105 avenue Ste-Martine par le biais de son mandataire M. Jean-Claude Lachance, lègue à la Municipalité de Courcelles, la collection d'outils de l'Atelier Tardif et tout l'inventaire patrimonial familial de la famille Tardif contenu dans l'immeuble;

Il est proposé par: Renaud Gosselin

Et appuyé par: Diane Rancourt

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité de Courcelles, l'acte de cession, étant identifiée ici comme le cessionnaire, l'inventaire d'outils (1992) et des biens patrimoniaux (2019) sont joints à l'acte.

ADOPTÉE

20-324

13.3 - Clôture Parc jeux d'eau & protections poteau terrain balle (3)

Proposé par: Diane Rancourt

Et appuyé par: André Drouin

QU'une dépense de 7 750\$ plus taxes soit autorisée chez clôture JPN inc pour l'achat de 238 pieds linéaires de clôture installée au parc d'enfants.

QU'une dépense de 1 160\$ plus taxes soit autorisée chez Sports-Inter pour l'achat de 3 protections de poteaux pour le terrain de balle.

QU'une dépense de 2 226\$ plus taxes soit autorisée chez Enseignes Dumas pour l'achat d'une plaque de bronze pour les donateurs des jeux d'eau.

ADOPTÉE

20-325

13.4 - Festivités du 17 juillet

Proposé par: Renaud Gosselin

Appuyé par: Diane Rancourt

QU'une dépense de 3 000\$ plus taxes soit autorisée pour l'engagement des Twin Brothers pour l'arrivée des vacances en soirée du 17 juillet.

ADOPTÉE

20-326

13.5 - Achat de t-shirts pour bénévoles

Proposé par: Gino Giroux

Appuyé par: Diane Rancourt

QU'une dépense de 200\$ soit autorisée pour l'achat de 15 t-shirts de bénévoles chez Sumacom.

ADOPTÉE

14 - VARIA

20-327

14.1 - Entente de services: lot 4023915

ATTENDU QU'en 2018 des travaux de remplacement de conduites ont été effectués sous l'avenue Ste-Marie;

ATTENDU QUE la sortie desservant le lot vacant no 4 023 915 n'a pas été réinstallée;

Il est proposé par: André Drouin

Et appuyé par: Gino Giroux

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer une entente validant la responsabilité de la Municipalité advenant l'implantation d'une résidence sur le lot no 4 023 915. Cette entente sera d'une durée de 5 ans, renouvelable sous certaines conditions.

ADOPTÉE

20-328

14.2 - Collectes feu

Il est proposé par: Diane Rancourt
Et appuyé par: André Drouin
QUE ce point soit retiré de l'ordre du jour.

ADOPTÉE

20-329

14.3 - Avis de motion: modification au règlement no 12-350 pour ajouter les chats

Avis de motion est donné par M. Renaud Gosselin qu'à une prochaine séance une modification sera apportée au règlement no 12-350 SUR LA GARDE ET LE CONTRÔLE DES ANIMAUX afin d'ajouter les chats.

Renaud Gosselin, conseiller no 6

15 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par: Renaud Gosselin
Et appuyé par: André Drouin
Que la présente séance soit levée. Fermeture à 20h24.

ADOPTÉE

Je, soussigné Francis Bélanger, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Francis Bélanger, maire

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée Renée Mathieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou au surplus accumulé pour les dépenses autorisées par le conseil municipal.

Renée Mathieu, dir. gén./sec.-trés.